

# artos

## **Rapport d'activité 2012**

*artos est une association à but non lucratif créée en juillet 1996. artos a pour but de développer un esprit de collaboration et d'échange au sein des associations et des institutions culturelles, offrir un service d'information concernant l'ensemble des activités artistiques et techniques, développer tout autre secteur pouvant faciliter la circulation des personnes, du matériel, de la formation et des connaissances liées au spectacle.*

Le secteur de *l'information* est l'un des deux domaines clés de l'association *artos*. Trois missions sont développées en direction des professionnels dans ce secteur :

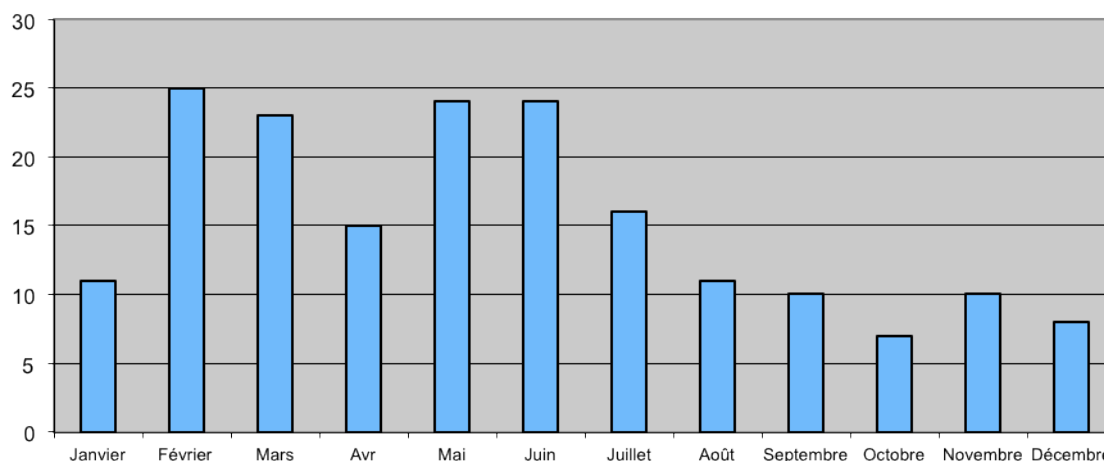
**a) le Service d'information** : très fréquemment, des techniciens, des administrateurs, des responsables de compagnie nous téléphonent, nous écrivent pour avoir un renseignement - en particulier sur les assurances sociales -, obtenir un modèle (statut d'association, contrat) ou savoir comment il faut traiter l'impôt à la source. Cette « hotline » est ouverte à tous les professionnels, membres ou pas, et requiert parfois des recherches avant de pouvoir donner une réponse.

**La plateforme de l'emploi** : service unique en Suisse, elle continue à se développer et est devenue *la référence dans le domaine culturel* en Suisse romande. Plus de 945 professionnels reçoivent nos « alertes mail » (publication d'une annonce) dans le domaine des offres et 707 dans celui des demandes d'emploi.

En 2012, nous avons publié **205 annonces d'emploi (offres et demandes)** contre 235 en 2011. L'immense majorité sont des offres d'emploi, soit 202. La recherche de personnel se concentre d'abord dans le secteur de l'administration (57 dans l'administration pure, 34 dans celui de la coordination, promotion, diffusion et la communication). Puis vient l'artistique (61) (danseur, musicien, costumier, metteur en scène, chorégraphe, décorateur, créateur lumière, etc), la technique (26), et enfin les secteurs divers (27) (enseignant, web développeur, programmeur, réalisateur vidéo, juriste, etc.)

Les offres d'emplois proviennent majoritairement du domaine théâtral, suivi de près par celui de la danse. Vient ensuite le domaine de la musique avec des offres émanant principalement de festivals ou de salles de concerts.

### 205 annonces d'emploi publiées en 2012 sur *artos*



**c) l'Annuaire romand du spectacle** : cet important outil de travail qui a été créé par *artos* dès 1998 sur son site, et a fait l'objet de 3 éditions papier (1998/1999, 1999/2000 et 2003). Dès 2007, il a été complètement refondu, avec l'aide du Syndicat suisse romand du spectacle (SSRS), de BASIS et de l'AVDC (Association vaudoise de danse contemporaine) et a bénéficié de la collaboration des associations de danse suisses. La base de données, à fin mars 2012, comptait **4129 personnes** et **2117 structures**. De même, 42 exemplaires de la **4<sup>ème</sup> édition papier** (2009) ont encore été vendus à en 2012. Au total, l'Annuaire a été diffusé à environ 1500 exemplaires jusqu'ici.

## Inauguration de la Bibliothèque des métiers du spectacle

C'est en grande pompe que la Bibliothèque des métiers du spectacle a été inaugurée le 13 juin 2012. La journée a commencé par un workshop de reliure contemporaine animé par Maud Cuhat. Les participants ont ensuite pu découvrir la Bibliothèque, projet sur lequel *artos* travaille depuis 2010. Les interventions<sup>1</sup> de Claude Farine, Céline Ricca, François Weber et Mathieu Menghini ont permis de présenter cette nouvelle structure ainsi que d'en montrer l'intérêt dans le paysage culturel de Suisse romande.



La Bibliothèque des métiers du spectacle est désormais pleinement opérationnelle. Parfaitement intégrée aux collections de la bibliothèque de la Manufacture, elle propose aux professionnels du spectacle ainsi qu'au public intéressé une collection de plus de 500 documents dans les domaines des techniques du spectacle, de la prévention de la sécurité, de la gestion et de la politique culturelle et des conditions de travail<sup>2</sup>. Une sélection de ressources électroniques ainsi que les travaux de mémoire du *Brevet fédéral de technicienne du spectacle* et du *Diplôme en gestion culturelle* complètent cette collection.

Le financement de la Bibliothèque a été rendu possible grâce à la générosité de la Loterie romande, des Fondations Göhner et Sandoz, du Pourcent culturel Migros ainsi que de la Fondation Fern Moffa / Société académique vaudoise. La structure a également obtenu le soutien de nombreux parrains et marraines<sup>3</sup> qui ont permis de compléter le fonds documentaire en finançant un ou plusieurs documents.

### Parrains et marraines

Cette année 6 nouveaux parrains et marraines ont contribué à l'achat de 11 nouveaux documents. Ce sont désormais plus de cent professionnels, compagnies, lieux culturels, institutions, fondations ou collectivités qui ont parrainé environ 520 ouvrages de la Bibliothèque.

### De nouveaux services à dispositions des usagers

Durant l'année 2012, différents services ont été mis en place. En voici une présentation sommaire :

**Prêt par poste :** Ce service propose aux professionnels du spectacle ne pouvant pas se déplacer la possibilité de recevoir les documents de la Bibliothèque directement à leur domicile, offrant ainsi un accès facilité aux collections. Le prêt par poste est accessible moyennant une légère contribution financière<sup>4</sup> qui permet de couvrir les frais d'envoi du document.

**Répertoire de liens :** Le répertoire de liens de la Bibliothèque a été repensé afin d'en faciliter l'accès et de présenter ces ressources sur une seule page<sup>5</sup>. Ce répertoire permet de compléter les collections papiers de la Bibliothèque et propose ainsi d'élargir l'offre documentaire à disposition des utilisateurs.

1 Détail des comptes-rendus : <http://www.artos-net.ch/archives-bibliotheque#inauguration>

2 Détail complet des différents secteurs : [http://www.artos-net.ch/sites/default/files/files/documents/Classification\\_HETSR-ARTOS.pdf](http://www.artos-net.ch/sites/default/files/files/documents/Classification_HETSR-ARTOS.pdf)

3 Liste complète des parrains et des marraines : <http://www.artos-net.ch/parrainsmarraines>

4 Pour consulter les conditions complètes : <http://artos-net.ch/services#pret-par-poste>

5 Accès au répertoire de liens : <http://www.artos-net.ch/repertoire-de-liens>

**Mémoires** : Durant le premier semestre 2012, les travaux de mémoire du *Brevet fédéral de technicien-ne du spectacle* et du *Diplôme en gestion culturelle* ont été intégrés aux collections de la Bibliothèque. Respectivement 18 et 57 mémoires sont désormais disponibles pour la consultation et le prêt à domicile.

Au niveau de la diffusion de ceux-ci, une attention toute particulière a été portée au respect de la législation actuelle sur le droit d'auteur. Les différents auteurs de ces travaux ont en effet systématiquement été contactés afin de savoir si ils acceptaient ou non la diffusion de leur mémoire. Ce travail, relativement couteux en temps, est à l'heure actuel toujours en cours<sup>6</sup>.

## Collections

En 2012 la Bibliothèque a fait l'acquisition de 74 ouvrages (+17%). Le fonds s'établit désormais à 523 documents tous domaines confondus.

Les collections de livres sont complétés par :

- 139 ressources en ligne (sites web, articles, etc.) disponibles via le répertoire de liens
- 75 mémoires
- 5 abonnements à des périodiques spécialisés dans les domaines des techniques du spectacle ainsi que des politiques culturelles

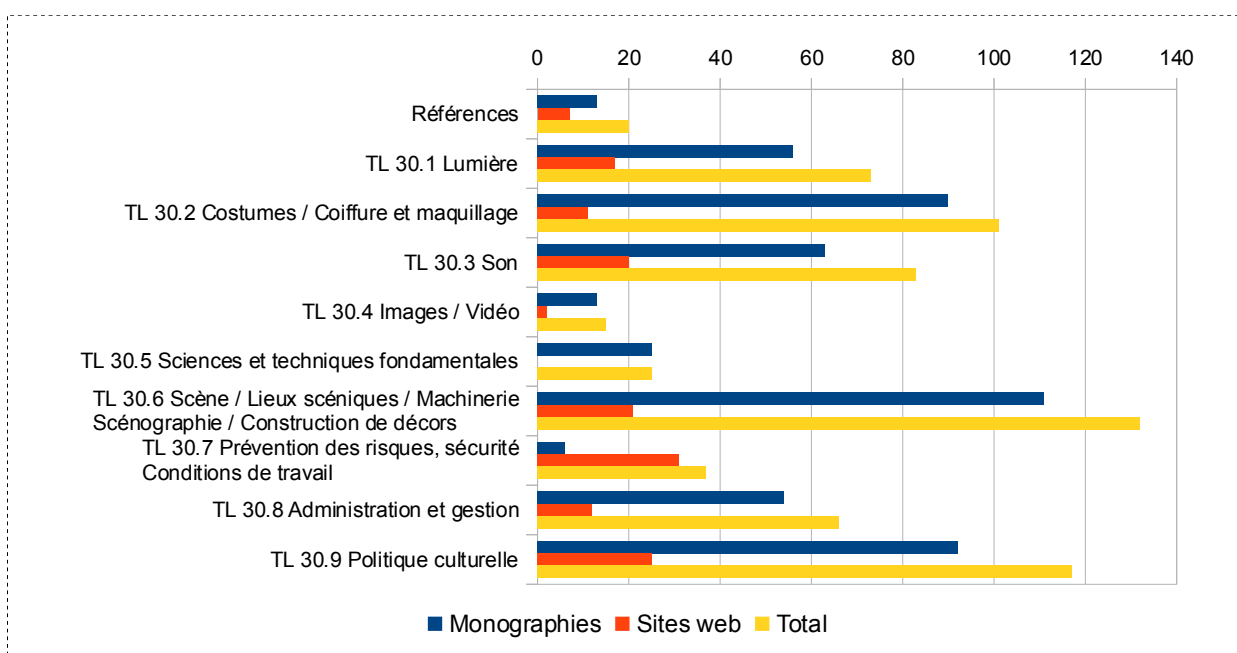


Tableau 1: Etat des collections par cote (secteur) au 31.12.2012

6 En 2012, seule la moitié des autorisations de diffusion a pu être obtenue pour les mémoires du *Diplôme en gestion culturelle*

Les deux formations continues que nous avons lancées en 2000, le Brevet fédéral de technicien du spectacle et le Diplôme en gestion culturelle, sont dans une phase de redéfinition, qui oblige *artos* à faire une pause dans ces cursus.

Initiée à l'automne 2011 à la demande du Secrétariat d'Etat à la formation, la recherche et l'innovation (SEFRI, anciennement OFFT), la révision du **Brevet fédéral de technicien** est portée conjointement par *artos* et l'Association des techniciens de théâtre (ASTT) sous l'égide d'une Commission Assurance Qualité (AQ) suisse. Après avoir examiné, au cours de deux ateliers, les compétences à atteindre, et les domaines dans lesquels ils seront regroupés, la Commission AQ a procédé durant le 1er semestre 2012 à une synthèse beaucoup plus resserrée des champs du Brevet. Sur la base de l'ancien Brevet, mais surtout en s'appuyant sur les exigences définies dans le cadre du CFC de techniscéniste, de nouvelles compétences ont été précisées, de nouveaux domaines ont été définis.

La Commission AQ cherche actuellement à préciser quelle forme prendra ce nouveau diplôme. C'est vers une formation dotée d'un tronc commun et d'options que s'achemine la réflexion. Tous les participants seraient tenus d'acquérir des compétences générales dans tous les domaines du Brevet. En plus, ils choisiraient une des quatre options d'approfondissement proposées : son, lumière, scène, vidéo.

Une fois la redéfinition des compétences accomplie, vraisemblablement à l'été 2013, un profil professionnel sera arrêté, puis un profil de qualification dans lequel chaque domaine de compétences sera explicité, notamment avec les critères de performance. Enfin, un règlement du nouveau brevet sera établi.

En attendant, les techniciens qui n'ont pas terminé leur cursus dans le cadre de l'ancien Brevet ont jusqu'en 2015 pour boucler leur travail. De plus, *artos* a décidé de ne plus organiser de modules, pour s'investir totalement dans la révision. Et pour donner une dernière chance à ceux à qui, outre le mémoire final, il manquait un des modules, la Commission AQ a mis sur pied des examens de rattrapage début 2012. Par ailleurs, pas moins de 25 techniciens, qui n'ont pas rédigé leur mémoire, ont été encouragés à terminer leurs études avant la date butoir. Une quinzaine a déposé un mémoire à fin mars 2013.

Après sept sessions successives, le **Diplôme en gestion culturelle** s'est également octroyé un temps d'arrêt d'une année pour redéfinir le programme. Une réflexion a été menée au sein du Comité directeur de la formation composé de représentants des deux Universités de Genève et Lausanne ainsi que de professionnels du spectacle. L'occasion également pour le codirecteur et Professeur Xavier Castañer de l'Université de Lausanne de passer le témoin à sa collègue vice-doyenne de la Faculté de HEC Maia Wentland. En outre, un mandat a été confié à Anne-Catherine Sutermeister, responsable de l'Institut de recherche en art et en design de la HEAD à Genève, pour réorganiser plus particulièrement le module Politiques et pratiques culturelles (politiques / droit / économie / sociologie de la culture).

Tandis que la 7<sup>ème</sup> session se terminait en septembre 2012 avec la défense des travaux de fin d'étude, les inscriptions étaient lancées pour une 8<sup>ème</sup> session qui débutera comme prévu avec un an de délai en septembre 2013.

Pour rappel, le Diplôme est la seule formation spécialisée de ce type en Suisse romande. Le cursus dure dix-huit mois. Outre une réflexion sur les politiques et les pratiques culturelles, elle permet aux participants d'acquérir des compétences spécifiques (économie et droits liés à la culture, comptabilité, etc.) et de développer des outils de management culturel. Enfin, elle est une formidable occasion pour les étudiants de se créer un réseau.

Lancé en août 2011, le **CFC de techniscéniste** attire les jeunes. Les lieux susceptibles de les accueillir reçoivent souvent de nombreuses candidatures dès qu'ils annoncent leur intention de créer une place d'apprentissage. En deux ans, ce sont déjà 32 apprentis-es qui ont été engagé-e-s aux quatre coins de la Suisse romande. La première volée avait réuni 13 apprentis-es (une jeune femme a décidé d'arrêter). Et en août dernier, une deuxième volée de 20 apprentis-es a commencé sa formation.

Ces 32 apprentis-es – dont 5 femmes – travaillent pour 17 d'entre eux-elles dans des entreprises et 15 dans des théâtres. Leurs employeurs sont situés d'abord dans le canton de Vaud (14), puis à Genève (9), Neuchâtel (4), Fribourg (2), Berne (2), enfin en Valais (1). Et, c'est à souligner, les apprentis-es ont en général 18 ans ou plus. Les employeurs se montrent donc prudents, ils considèrent le spectacle comme un domaine à risques. Avant de engager un apprenti, il l'accueille le plus souvent en stage, pour savoir s'il est conscient de l'univers dans lequel il va travailler et des aspects très pratiques qui l'attend (manutention, charges à porter, horaires irréguliers, etc.)

De son côté, en mettant sur pied ce nouveau CFC, *artos* s'est attelé à une tâche importante, qui est loin d'être aisée. Comme **association professionnelle de référence**, elle est l'interlocutrice du canton de Vaud, qui prend en charge cette formation pour la Suisse romande, et de la Haute école de théâtre de Suisse romande (HETSR)-La Manufacture, qui en assure la formation théorique (l'école). *artos* est aussi chargée de la promotion de ce nouveau métier, et surtout des cours interentreprises (CIE).

**Sept cours interentreprises (CIE)** sont prévus au cours des trois premières années d'apprentissage. Ils ont lieu dans un théâtre ou dans une entreprise et réunissent tous les techniscénistes d'une volée qui se confrontent pendant 6 jours à la pratique d'un domaine : son, lumière, scène, vidéo, médias, effets spéciaux et prévention de la sécurité. La mise sur pied de ces CIE représente un gros travail : il s'agit de trouver des lieux qui veuillent bien les accueillir – ce qui ne pose pas trop de problème, car *artos* a développé un réseau assez vaste en Suisse romande. Il faut ensuite réunir un groupe d'intervenants qui fait le programme et encadre les apprentis-es.

Enfin, il faut organiser l'accueil des jeunes. Et comme nous avons décidé de ne pas centraliser tous les cours à Lausanne, mais d'aller aussi ailleurs en Suisse romande pour inciter les apprentis à découvrir d'autres lieux, l'opération est parfois complexe. Durant l'année scolaire 2012-2013, six CIE ont été organisés : chez Pro Scène à Marly, au Théâtre de Beausobre à Morges, à l'Usine à gaz de Nyon, à Arc en Scènes à La Chaux-de-Fonds, chez Backsound à Lausanne, au Théâtre de Carouge et au BFM à Genève.

Peu à peu donc, cette nouvelle formation prend forme, une troisième année scolaire commencera en août 2013. Et beaucoup d'aspects de la formation sont encore à construire : nouveau cours dans certains domaines, guide pour les maîtres d'apprentissage, etc. Mais la formation n'est encore pas complètement mise en place qu'*artos* doit déjà réfléchir aux examens finaux. Les quatre premières années « d'essai » auront décidément vite passé.

Les deux **formations courtes administratives** en droit et comptabilité lancées en 2010 pour élargir l'offre dans le domaine administratif voient leur attrait auprès des professionnels confirmé en 2012. Elles participent de l'objectif de professionnalisation de la scène au centre des préoccupations d'*artos*. Elles forment désormais avec le traditionnel cours « Sensibilisation à la gestion de projets culturels » un trio apprécié, que certains participants suivent tour à tour. Pour les participants, ces cours sont également une occasion d'élargir leur réseau et leur compréhension de la production culturelle, puisque la provenance géographique et artistique des participants est très diversifiée. Enfin, ce trio de cours se profile également comme une première base qui, accompagnée d'expérience(s) en administration culturelle, donne ultérieurement lieu à une inscription au Diplôme de gestion culturelle.

En 2012, dû au changement d'administrateur, l'offre a été réduite. Ainsi le cours de comptabilité n'a eu lieu qu'une seule fois au mois de mai (15 participants) tandis que le cours « Eléments de droit utiles au spectacle vivant » a été déplacé à janvier 2013. Le cours « Sensibilisation à la gestion de projets culturels » a quant à lui été donné au régime habituel de deux sessions annuelles, en avril à Carouge (15 participants), puis en septembre à Lausanne (18 participants).

Deux thèmes ont dominé le travail de la **Solution artos-ERGOrama** en 2012 : d'une part les enjeux liés au temps de travail dans le spectacle vivant, d'autre part les équipements de protection individuelle.

Pour mémoire, un guide de détermination des dangers les plus fréquents dans les théâtres avait révélé, par la méthode de l'arbre à cause, que le temps de travail était l'une des causes les plus fréquentes d'accidents. Suite à cela, un dépliant « Temps de travail dans le spectacle : ce qu'il faut savoir » (2011) avait été diffusé aux théâtres adhérents à la Solution et aux autres lieux culturels.

En 2012, la Commission technique a poursuivi une réflexion sur le sujet avec les directeurs techniques, qui organisent les plannings de travail, sur les points de friction entre la loi et la pratique. Un sondage a été effectué concernant les dépassements dans l'horaire de travail (par jour, par semaine), le respect du nombre de jours consécutifs autorisés, celui du repos minimum quotidien et hebdomadaire. Face aux difficultés, des pistes ont également été suggérées.

Les résultats de ce sondage ont servi de base à deux réunions organisées à Genève (27 janvier) et Lausanne (24 février). Ces deux séances ont révélé quelques points d'intérêt, notamment :

- il n'existe pas de solutions générales valables et applicables dans tous les théâtres ;
- il est nécessaire de travailler sur des mentalités et pratiques professionnelles propres à ce secteur ;
- les impératifs financiers, notamment dans le cas des accueils, ne laissent que peu de marge de manœuvre ou d'alternatives dans la gestion des équipes techniques ;
- la précarité financière des compagnies et/ou des intermittents poussent à une surcharge de tournées et/ou de travail dans des temps limités.

Face à ce constat, la Commission générale de la Solution artos-ERGOrama a imaginé des pistes qui seront rassemblées dans un document destiné en premier lieu aux adhérents de la Solution mais également aux autres théâtres et, pour la première fois, aux compagnies de danse et théâtre de la scène indépendante. Ce document, sur le point d'être finalisé, propose trois axes prioritaires :

1. agir sur les conditions cadre de travail :  
équilibrer les pôles financiers, créatifs et techniques ;  
se positionner par rapport aux accueils
2. agir sur les pratiques professionnelles :  
démontages techniques le lendemain ; etc.
3. agir au niveau de la formation :  
information / gestion du temps de travail  
diffuser des outils de planification

Il sera assorti de différentes mesures (formations sur le temps de travail, information sur des outils et mesures utiles, tables-rondes, etc) à développer aux cours des années 2013 et 2014.

Durant l'année 2012, un cours a été proposé aux techniciens de la Solution à deux reprises en raison de son succès. Il portait sur les Equipements de protection individuelle. Après une première partie théorique, des ateliers ont été formés sur des aspects particuliers. Les techniciens pouvaient apporter leur matériel et se voir conseiller

Rappelons que la Solution type de prévention en matière de sécurité au travail a été lancée en 2001 par notre association en collaboration avec l'entreprise ERGOrama. Cette solution découle d'une obligation légale fédérale, à savoir la directive no 6508 de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST), relative à l'appel des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail (MSST). Cette directive, qui s'applique à toutes les entreprises depuis le 1er janvier 2000, demande que celles-ci mettent en place un système de prévention des accidents et des maladies professionnelles.

En 2012, **19 théâtres romands sont membres de la Solution artos-ERGOrama** : Comédie de Genève, Nuithonie, l'Heure bleue, Marionnettes de Genève, Opéra de Lausanne, Le Poche Genève, Théâtre de Carouge, Théâtre du Crochetan, Théâtre Forum Meyrin, Théâtre du Grütli, Théâtre du Jorat, Théâtre Kléber Méleau, Théâtre du Passage, Théâtre St-Gervais, Théâtre de Vidy, Théâtre 2.21, Espace culturel des Terreaux, Usine à Gaz de Nyon et la Salle CO2 à Bulle.



- Président :** M. **Daniel Wicht**, Opéra de Lausanne
- Membres du comité :**  
(élus le 13 juin 2012)
- Mme **Florence Favrod**, administratrice, Monts-de-Corsier  
M. **Antoine Friderici**, technicien indépendant, Lausanne  
Mme **Natacha Jaquerod**, scénographe, Genève  
M. **Alexandre Païta**, comédien et formateur, Genève  
M. **Valdo Sartori**, ingénieur du son, Echallens  
M. **Patrick Staub**, régisseur général au Théâtre Montreux Riviera
- M. **Michel Beuchat**, directeur technique, Théâtre de Vidy, Lausanne  
délégué de la Commission AQ du Brevet
- Administrateur :** M. **Claude Farine** (90% jusqu'en septembre 2012)  
Mme **Isabelle Vuong** (90% dès octobre 2012)
- Collaborateurs/trices :** M. **François Weber**, chargé du projet bibliothèque (20% en 2012)  
Mme **Céline Ricca**, collaboratrice accueil (20% dès février 2012)
- Stagiaires :** Mme **Céline Ricca**, du 1<sup>er</sup> au 27 janvier 2012
- Membres** 186 professionnels sont membres **artos** en 2012.

### ■ Diplôme en gestion culturelle

La **formation** est placée sous la direction de **Maia Wentlan**, de la Faculté HEC de l'Université de Lausanne et d'**Eric Eigenmann**, Faculté des lettres de l'Université de Genève.

Le **Comité** scientifique, de son côté, est formé en 2012 de :

Geneviève **Auroi-Jaggi**, directrice du Service de formation continue, Université de Genève  
Nadia **Keckeis**, directrice adjointe du Service cantonal de la culture, Etat de Genève  
Claude **Farine** puis Isabelle **Vuong**, administrateurs d'*artos*  
Nicole **Galland**, directrice académique de la Fondation pour la formation continue universitaire lausannoise EPFL/UNIL  
Jean-Marc **Genier**, producteur et expert culturel OIF  
Marie-Anne **Jancik van Griethuysen**, administratrice culturelle, Lausanne  
Thierry **Luisier**, directeur, Théâtre Benno Besson, Yverdon-les-Bains

Ana **Rodriguez**, est chargée de la coordination de la formation

### ■ Brevet fédéral de technicien du spectacle

La **Commission Assurance Qualité suisse**, responsable du *Brevet fédéral de technicien du spectacle*, réunit des praticiens expérimentés. Sa composition en 2012 :

Président : Laurent **Sandoz**, directeur, Eclipse, Bienne

Michel **Beuchat**, directeur technique, Théâtre Vidy-Lausanne  
Claude **Farine** puis Isabelle **Vuong**, administrateurs d'*artos*  
Daniel **Huber**, enseignant, Technische Berufsschule, Zurich / ASTT  
Thomas **Schaerer**, directeur marketing, Dr. W.A. Günther, Mediarent AG, Zurich  
Joachim **Scholz**, directeur technique, Theater Basel  
Dirk **Wauschkuhn**, directeur technique, Schauspielhaus, Zurich

La *sous-commission romande*, responsable du Brevet, quant à elle, est formée de :  
Eric Gasser, Stéphane Gattoni, Stephan Dumartheray, Patrick Ciocca et Bruno Boyer

### ■ Commission romande d'apprentissage du CFC de techniscéniste

La Commission est formée de :

Président : Iguay **Roulet**, technicien breveté, Théâtre du Grütli, Genève

Nicolas **Walser**, directeur de Skynight, Meyrin  
Jean-Marie **Bosshard**, directeur TMS, Savigny (VD)  
Michel **Beuchat**, directeur technique, Théâtre Vidy-lausanne  
Laurent **Pierson**, technicien, Arc en Scènes, La Chaux-de-Fonds  
Anne **Papilloud**, secrétaire du Syndicat suisse romand du spectacle (SSRS)  
Nicolas **Berseth**, responsable « école du CFC » à la Manufacture (HETSR), Lausanne  
Claude **Farine**, administrateur, *artos*, Lausanne  
Jean-Pierre **Delacrétaz**, Direction gén. de l'enseignement post obligatoire, Etat de Vaud  
Eric **Gasser**, commissaire professionnel, Lausanne.